Comité local
Audomarois

Réseau **62**
d' **E**coute,
d' **A**ppui et
d' **A**ccompagnement
des **P**arents

COMPTE RENDU DU COMITE LOCAL REAAP
DU JEUDI 7 JUIN 2012

Etaient présents :

Mme Sylvie BLONDELLE, adhérente au centre social Jean Ferrat Arques
Mme Virginie BRASSEUR, Fédération des Centres Sociaux du Pas de Calais
Mme Amélie BOULIER, Centre Socio culturel Aire sur la Lys
Mme Laurence CAPELLE, AAFP Saint-Omer
Mme Bénédicte CORDIER, antenne CAF Saint-Omer
Mme Corinne DECOOL, adhérente au centre social Jean Ferrat Arques
Mme Marie LEGRAND, Chantiers Education
Mme Fabienne POUCHAIN, antenne CAF Saint-Omer
Mme Fanny RENSY, Centre Social Jean Ferrat Arques
Mme Mathilde ROBILLARD, la Brouette Bleue Coyecques
Mme Sylvie VANDUILE, adhérente au centre social Jean Ferrat Arques

Nous avons été accueillis par la Brouette Bleue, dans les locaux Enerlya à Fauquembergues.

Ordre du jour :

➢ **Approbation du dernier compte-rendu.**

➢ **Présentation d'Enerlya.**

Enerlya a ouvert ses portes en février 2011. Les locaux appartiennent à la Communauté de Communes de Fauquembergues. Différents espaces sont disponibles : info énergie, muséographie avec présentation des énergies renouvelables,… Des visites sont adaptées pour les groupes. Des ateliers pédagogiques sont proposés aux scolaires : 50 à 100 enfants par jour. Il y a le projet d'accueillir des collégiens sur la thématique du développement durable.
Le 7 juillet est une journée basée sur le thème de l'eau. L'entrée est gratuite, les ateliers sont divers : création de poèmes, créations artistiques, pique-nique au pied des éoliennes, visite du moulin de Renty, spectacle conté avec une histoire d'eau.

➢ **Retour sur le temps fort concernant la relation famille école.**

Les familles des structures étaient invitées à participer à cette rencontre. 3 mamans parmi ces dernières sont venues partager leurs impressions, leurs remarques.

REAAP 62 – BP 72 – 59016 Lille Cedex ☎ 03 20 88 26 49 💻 03 20 88 22 89
reaap62@wanadoo.fr

Un rappel est fait sur le déroulement de cette journée. Cette rencontre pose beaucoup de questions, parle beaucoup d'améliorations à apporter dans les relations avec l'Education Nationale.

Remarques des professionnels :

-Comment faire pour améliorer les relations école / familles.
-L'enseignement n'était pas très représenté lors de cette journée.
-Est-ce que les parents font ce qu'ils doivent faire ?
-Les parents peuvent évoluer pour faire changer les choses.
-Des liens existent avec le collège de la Morinie, des actions sont proposées, mais les parents ne viennent pas.
- Si la communication s'améliore, c'est parce que les enseignants s'investissent. Pour cela, ils prennent sur leur temps personnel.
-Les enseignants ont un pouvoir par rapport aux parents. Il y a un sentiment de domination.
-Certaines familles ont rencontré des problèmes avec certains enseignants. L'intervention d'Henrick Maginelle a permis de mettre des mots sur ces difficultés.
-Le film est ancien, mais on y retrouve les bons et les moins bons côtés de l'école.
-Dans le collège privé fréquenté par mes enfants, il y a un document interne à l'établissement que les parents correspondant doivent signer. Dans un établissement public, cela n'existe pas.
-Les remarques d'Henrick Maginelle sont très intéressantes parce qu'il remet les choses et les personnes à leur place : les parents ne doivent pas se mêler du travail des enseignants, mais ils ont un rôle à jouer.
-Le film est un peu vieux : il fait référence aux rencontres qui ont lieu au sein de l'école et à l'absence chronique des enseignants.
-Le film évoque des situations vécues par les participants en tant que représentants de parents d'élèves, les limites que les parents doivent avoir au sein de l'école dans leurs interventions.

Remarques des familles :

-Il y a des similitudes entre la situation dans le film visionné et la situation actuelle. Ce qui n'a pas changé, c'est le problème de communication (le film a 10 ans°).
-Le film est décevant surtout dans le passage où l'enfant veut s'exprimer, le père lui dit de se taire, et l'enfant doit se taire.

Exemples de situation vécue par les familles présentes :

Cas d'une école :

-Problème de communication entre les parents bénévoles, et entre les parents et les enseignants.
-L'école ne sollicite pas les parents.
-Il n'y a pas d'associations de parents d'élèves.
-12 parents élus au sein de l'école siègent au Conseil d'école. Des soucis d'entente entre les parents élus nuisent à l'ambiance au sein de l'école. Cela n'est pas pris en compte par le chef d'établissement, d'où un désengagement des parents d'élèves en tant que bénévoles.

Cas d'une autre école :

-L'école est dynamique, le directeur et son équipe se mobilisent. Il est toujours accessible.
-L'association de parents d'élèves accompagnent les projets de l'école.

REAAP 62 – BP 72 – 59016 Lille Cedex ☎ 03 20 88 26 49 💻 03 20 88 22 89
reaap62@wanadoo.fr

Cas d'un collège :
-Pas d'information sur le déroulement de la scolarité des enfants.

Sur ce thème, ce qui est mis en place :
A partir de septembre, le centre social d'Aire sur la Lys va mettre en place des ateliers parents enfants dans 2 écoles maternelles. Il s'agit d'atelier psychomoteur prévu pour toutes les sections. 4 parents sont présents, sur la base du volontariat. Le centre social sert ici de relais entre les parents et l'école.

Comment envisager une suite à cette rencontre ?
-Des associations de parents d'élèves sont sollicitées pour aider lors de certaines manifestations (coups de mains, argent). Les parents membres ont le sentiment de ne rien pouvoir faire.
-Les associations de parents d'élèves sont souvent prises comme des « vache à lait » pour récolter et donner de l'argent. Il n'y a pas toujours d'autre intervention.
-Ces parents ne sont pas informés de ce qui peut être dit, ne doit pas être dit. Il n'y a pas de règlement, de mode d'emploi, de notes où figurent les droits et devoirs des parents membres de l'association, ou encore des représentants de parents, lors des conseils de classe et dans les instances représentatives.
-Des actions seraient à mener avec les associations de parents d'élèves qui n'ont pas le mode d'emploi des interventions, qui ne connaissent pas leurs droits en dehors des sorties et des fêtes.

D'ici septembre, chacun amène des écrits et invitent des présidents pour qu'ils donnent leurs idées et avis sur ce mode d'emploi.

➢ **Actualités dans les structures.**

-La Brouette Bleue : « journée détente en famille » le 27 juin, avec présence notamment d'une association de parents d'élèves.
-Le Centre Social Jean Ferrat à Arques : activités de l'été en cours de préparation, animations de quartiers, temps forts au jardin public.
-Chantiers Education : une réunion a eu lieu à Fauquembergues sur la relation parents enseignants. Un questionnaire a été distribué aux parents, un retour est prévu.
- Le Centre Social d'Aire sur la Lys : suite au film visionné lors de la rencontre autour de l'école et la famille, un théâtre débat sur les addictions est prévu le 13 juin à 17h « Grégor et le plaisir immédiat » avec l'association ABCD. Cela est interdit au moins de 15 ans.

Prochain comité local le

Mardi 25 septembre 2012 à 14h30

A l'antenne CAF de Saint-Omer
Salle situé au 2ème étage
Centre Administratif Saint-Louis
Rue Saint Sépulcre
62500 SAINT-OMER

REAAP 62 – BP 72 – 59016 Lille Cedex ☎ 03 20 88 26 49 💻 03 20 88 22 89
reaap62@wanadoo.fr